

1. Revenir au confinement ! haha on était bien entre Montminois... La paix !

limiter les vitesses, mettre des chicanes ou dos d'âne

ça résonne vraiment beaucoup, dû aux moteurs de certaines motos.

Interdire l'accès au col de l'aulp en voiture, à part pour les gens à mobilité réduite, le reste se garer à Pré vérel. ou peut-être créer une navette pour monter à Pré vérel ... (Dimanche dernier c'était la folie là haut.)

Faire encore plus de pub et des horaires différents pour les navettes qui montent de Talloires l'été, se rendre à Pré vérel peut-être. Après il y a aussi un problème de parking à Talloires et Perroix, donc pas mieux... à voir dans le global comme on fait partie de la même commune !

Il faudrait aussi une navette de Doussard à Montmin (par Vesonne et non Talloires) pour tous les parapentistes. Ca limiterait le nombre de gens qui volent en voiture au col. Les gens qui volent de Montmin ne prennent pas la navette de Talloires, puisqu'ils atterrissent à Doussard. (autre option comme moi : marcher ! :)

2. visite et contrôle plus fréquents de la police municipale et de la gendarmerie
autre nuisance les feux en plein cœur du village et au col de la Forclaz (non respect de l'arrêté du Préfet)
à soumettre également à des contrôles et verbalisations qui pourraient calmer les auteurs
que va faire l'association dans les faits ?????
3. Faire respecter la législation sonore pour commencer !
 limiter ensuite la circulation sur cette route, avec pourquoi pas, des transports en commun.
4. La route du col est empruntée à très grande vitesse par de nombreux motards. Cette route ne doit pas être une piste de rallye. La vitesse doit y être réduite.
5. Radars et contrôle sonores .
6. Contrôler le niveau sonore des motos, Quads et véhicules à deux roues.
7. Téléphérique
8. Tout d'abord merci pour cette initiative.
 Il serait utile de rappeler la limitation de vitesse.
 A la Perrière il y a beaucoup de randonneurs qui traversent le hameau et qui ensuite longent la route. Cela devient très dangereux pour eux. Pour sortir du hameau en voiture nous avons déjà peu de visibilité, rajoutée à la vitesse cela devient très risqué.
9. Il faut bien que jeunesse se passe
 Je roule en moto depuis 30 années
 Il faut ralentir les gens au passage dans les villages.
 On a tous besoin d'un échappatoire.
 Il ne faut pas tout interdire.
 Il suffit de faire prendre conscience aux gens de leurs actes.
 Certains se font plaisir en moto ou en voiture de sport
 Sans pour autant dépasser le seuil autorisé .
 Merci pour cette initiative.

10. Des clous? de l'huile? des peaux de bananes (mais je crois que ça marche que dans Mario Kart ça!!) Débaucher les gendarmes de la ligne droite d'Alex en leur offrant un bon genep' ou une gentiane de nos montagnes pour leur proposer de se poster sur la D42 ;) De magnifiques "cassis" qui ornent la route du bois, pourquoi ne pas s'en inspirer :) Ou plus classiquement (et plus sérieusement) des dos-d'âne ça paraîtrait raisonnable (pas seulement pour le bruit mais aussi pour la sécurité de chacun...)
11. Je doute qu'on y puisse vraiment quelque chose, d'autant plus que la route fait malheureusement partie des "activités touristiques" de Montmin et attire des motards que les restaurants du cols sont certainement heureux de voir venir. Peut-être peut-on envisager une limitation de vitesse associée à un radar (éventuellement mobile). Mais le problème des routes de montagne c'est que certains peuvent "s'amuser" sans même faire d'excès de vitesses, on ne peut pas modifier la limitation tout les 50 mètres...
12. Concernant le chemin de Vesonne : en bas (à Vesonne), il y a le panneau "Interdit à tout véhicule", en haut (à Plan-Montmin), le panneau "Sens interdit sauf riverains". Les riverains sont les agriculteurs propriétaires ou locataires de terrains agricoles et moi. Il faut aussi prendre en compte les chasseurs quasiment tous motorisés avec leurs gros 4x4. Alors que font les motos cross et les quads de loisirs avec leur moteur à fond, à plein gaz sur ce chemin ? La signalisation est à revoir en bas et en haut afin qu'elle soit plus efficace.
13. Contrôles de gendarmerie
Pose d'un radar
Panneaux de signalisation
Bref tout ce qui pourrait calmer les incivilités et empêcher les gens de rouler à plus de 80 km heure
14. Informations pédagogiques en bordure de route sur le mode humoristique indiquant la gêne provoquée chez les hommes et les bêtes et demandant de monter dans la combe de Montmin le plus tranquillement et calmement possible. Répéter le message en bord de route tous les 500 m en variant les dessins (voir Pauline et ses crayons) à partir de Vésonne ou à partir de Rovagny. Remercier au col les chauffeurs d'avoir pris soin de l'environnement sonore de MONTMIN en leur proposant un café offert par l'Amep à l'Edelweiss s'ils estiment avoir répondu à notre demande et leur demander de s'exprimer sur un questionnaire en contrepartie faisant état de leur ressenti. Expérience à mener avec l'aide de la mairie sur juillet et août. Bilan en septembre grâce à une nouvelle enquête auprès des Montminois.
15. Limiter l'accès au Pré Vérel à un certain nombre de véhicules par la mise en place d'une barrière type péage.
Organiser la montée dans notre vallée avec des navettes au départ de Perroix.
16. Il faudrait plus de contrôle de la police avec verbalisation systématiques des voitures ou motos qui ne respectent pas la vitesse autorisée, mesurer le taux de décibels des motos (toutes cylindrées confondues).

Interdire l'accès en voiture (sauf pour les personnes à mobilité réduite) et forcer les personnes à prendre les navettes pour monter au col car en plus de la nuisance sonore et des incivilités des automobilistes sur la route, ceux-ci se garent des 2 côtés de la route ce qui représente un réel danger. Pour les habitants de Montmin il devient très difficile de rentrer chez soi ou de partir sur Annecy.

17. Limiter l'accès au col par l'obligation de prendre les navettes.
Verbaliser en équipant les forces de l'ordre de sonomètre
Renforcer la présence policière pour éviter que le col devienne une route de rallie
18. On ne peut pas interdire l'accès à notre village.
La solution si elle existe se situe à l'échelle de la France, qui pourrait faire appliquer des normes plus strictes pour la pollution sonore des véhicules à moteur.
Je suis gêné, comme tout un chacun. Ca me gonfle.
Mais pour être pragmatique, il me semble qu'il y ait d'autres priorités, non ?
Je suis certain que mettre un panneau en bas de notre route ne servirait à rien. Les utilisateurs des ces motos kiffent le bruit. C'est un des facteurs de leur plaisir. Donc les quelques péquenots de Montmin, ils s'en foutent.
19. Nous avons justement parlé de ce problème hier en réunion de conseil municipal. Ce problème malheureusement dépasse le périmètre de Montmin et impacte tout le territoire de la commune et communes voisines (Menton, Veyrier, Bluffy). Nous sommes d'accord le bruit des motos en particulier sont un véritable fléau qu'il va falloir tenté d'endiguer. Il semblerait qu'il n'existe pas encore aujourd'hui de contrôle sonore fiable permettant de verbaliser. Seule la vitesse peut être mesurée avec certitude. Il se trouve que la plus part du temps les deux sont liés. Le contrôle de vitesse est donc une piste. Mais ils ne suffisent pas et le lobby du motard touche souvent nos polices.
Il faut donc jouer la carte du médiatique. Faire comprendre aux motards eux même qu'ils doivent être plus respectueux d'autrui. Et aux plus hautes autorités que cette situation n'ai plus tenable.
Nous envisageons donc de faire des actions avec toutes les Communes de la rive Est du lac. Votre démarche est la première, bravo ! Elle pourra être suivie d'une pétition par exemple. Le conseil municipal vous soutiendra dans ces démarches et il vous tiendra informé de ces actions pour palier à ce problème.
Vous souhaitant une journée au calme.
20. Limiter la vitesse à 50 km/h de La Perrière jusqu'au Col de la Forclaz, avec un radar de contrôle et des panneaux d'explications du besoin de limitation des nuisances sonores dans le vallon de Montmin.
21. Limiter le nombre de voitures au col.. Et les accès par Vesonne.. En terme de vitesse.. Mettre des ralentisseurs.. Motos et voitures sportives accélérant pour le plaisir. C'est juste l'enfer dès qu'il fait beau
Le confinement a montré à quel point le calme est salutaire pour la santé
Il faut vraiment faire quelque chose.. C'est à la commune de prendre des dispositions sur les propositions des habitants et associations
22. 1 - Je souhaite vous faire part d'une initiative du Conseil de quartier et de sa réalisation dans la rue sur laquelle donne mon logis à Paris 15, la rue du docteur Finlay.
Nous subissons le passage à pleine vitesse de toutes sortes de véhicules, notamment des véhicules de collecte des déchets lorsqu'ils rentrent à la déchèterie. Un feu à mi chemin ne suffisait pas.
Au terme de bien des discussions, ont été posés sur toute la longueur de la rue cinq limiteurs de vitesse (gendarmes couchés) assez bombés, bien signalés, qui contraignent au ralentissement. Et qui peut-être en ont dissuadé certains de passer par cette rue.
La changement de sens (unique) qui avait été envisagé n'a pas été accepté par les riverains.
Nous avons été puissamment aidés par la présence dans cette rue, il faut le reconnaître, de Naval Groupe et surtout de la Caisse d'Allocation Familiale (présence de publics donc danger).
Donc... limiteurs de vitesse dans la commune, entrée et sortie de chaque hameau.
2 - Une autre idée développée à Macot La Plagne en Savoie, qui subissait le passage à pleine vitesse dans la village, des milliers de vacanciers montant à La Plagne : des chicanes constituées de bacs fleuris protégés de barrières en bois. La contestation a été rude, mais le Maire n'a pas cédé.

Pour le plus grand bien de tous.

3 - Il faudrait peut-être creuser l'idée d'une protection d'un environnement animalier que le bruit perturbe et se rapprocher de France Nature Environnement et peut-être une association d'ornithologues. Il doit bien y avoir de grands rapaces qui nichent dans la Tournette et alentour et que le bruit dérange en période de nidification.

Je pense à ce qui a été réussi près de Strasbourg où une association de protection de l'environnement a empêché la construction d'une autoroute contournante, à cause de la présence dans ce lieu, du grand hamster.

L'environnement et le grand hamster ont eu raison de l'autoroute.

4 - Faire le point de l'accidentologie due aux véhicules incriminés (motos, etc.) et établir des comparaisons.

5 - Si les restaurants de La Forclaz ne sont pas impactés par une baisse de passage de ces motards, les associer à la création d'une zone verte / touristique ou Dieu sait... (voir France Nature Environnement) dans le cadre de la refonte du col de La Forclaz.

23. On ne peut, certes pas, interdire les véhicules de passer dans notre village mais trouver 1 moyen de réduire la vitesse oui... présence policière ou radar, dos d'ânes amovibles ou des feux automatiques. Voir si d'autres solutions intéressantes ont été trouvées dans d'autres villages de France.
24. Installer des créneaux horaires peut être
25. Limiter l'accès au col en proposant des navettes pendulaires
26. Réouverture du projet de téléphérique entre le bout du lac et le col de la Forclaz.
27. bonjour,
cela serait bien que les personnes utilisant des outils de motoculture respectent les horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés ce n'est pas souvent le cas
28. Je n'ai pas encore d'idée mais j'y réfléchis. Le jeudi de l'ascension a apporté beaucoup de monde et le week-end qui arrive ne s'annonce pas plus calme.
29. Limiter l'accès aux moteurs préparés qui sont trop bruyants et les sorties des clubs privés où voitures/2 roues sont trop nombreuses à rouler en même temps
30. Il est vrai qu'il va falloir composer entre accès aux commerces de pré-verel ou col de l'aulps et limiter la circulation.
Faire un système de réservation. Si des personnes ont réservé dans ces commerces leur laisser l'accès aux restaurants...
Il est vrai que quand on fait le choix de monter à pieds au col de l'aulps et se faire "enfumer" par ceux qui montent en voiture c'est ennuyeux
31. Radar sonore pédagogique, contrôles des FDO sur la vitesse de traversée du chef-lieu ainsi que le niveau sonore des véhicules 2 roues et 4 roues ...,
32. Limiter l'accès à la route de Montmin, avec des navettes éco responsables et surtout avoir un projet global de télésiège ou télécabine ou train à crémaillère venant des berges du lac, un projet qui ne serait pas visible en restant dans la forêt le plus discret possible. Se mettre dans une lignée de village vert, une spécificité régionale comme en Autriche ou en Suisse. On pourrait mettre en place des navettes fluviales + remontée mécanique venant d'Annecy ou autres communes pouvant mettre à disposition des parkings. Ce n'est pas en étant isolé qu'on y arrivera. Je travaille avec le groupe Labellemontagne qui pourront nous épauler sur le projet. Je suis disponible. On veut une optique écologique et retrouver une tranquillité, ça sera le seul moyen d'y arriver.

33. On a vraiment apprécié (et nous nous étions habitués) le calme profond du hameau, du village entier. Plus un bruit! C'était vraiment super. Malheureusement je ne vois pas de solutions pour réduire le bruit (constant) sur notre commune.
34. - Mettre en place des chicanes pour les faire ralentir et donc moins de bruit.
- Mettre un radar car ils considèrent Montmin comme un circuit de voitures où il n'y a pas d'interdit
35. Interdire la montée des motos mettre des dos d'ânes et limiter la vitesse à l'entrée de la perrière depuis faverges jusqu'au col
36. Imposer une limitation de vitesse 30km/h (panneau + des dos d'ânes) et des panneaux qui indiquent que les riverains ont des oreilles !
37. Panneaux routiers appelant au respect des habitants et de la nature. Limitation de vitesse dès la Perrière, passages piétons prioritaires indiqués par des panneaux pour briser leur élan... rappel aux motocyclistes que la route n'est pas une aire de jeu...
Le vacarme engendré par certains motocyclistes (et quelques automobilistes) est une pollution sonore et une agression qui nous empêche de profiter de notre village. Je suis passé à la Perrière aujourd'hui et il était difficile d'avoir une conversation dans le centre du hameau à cause du vacarme des motos sur la route ...
On n'habite pas à la campagne pour que les citadins viennent nous imposer leur bruit. Après tout on ne va pas devant chez eux en ville faire vrombir des moteurs par amour du bruit.
38. Faire monter les gens non résidents par télésiège ?
39. 1 ralentisseur déjà à la Perrière car la montée sous la Savoyarde est très résonnante (prévoir aussi des panneaux vitesse limitée) ou des guignols rigolos incitant les chauffeurs À les contempler ...
Et surtout à l'entrée du village plusieurs ralentisseurs ou du goudron très irrégulier ou dévier toute la circulation par la route de l'église...
tout simplement que tous chauffeurs apprennent la civilité... pourrons nous changer la manière de conduire aux « fous du volant »
Du boulotpour revoir des années d'éducation
40. Faire de la prévention peut être avec des panneaux routiers.
Limitation de la vitesse dans la montée du village jusqu'au col de la Forclaz ?
41. Contrôle routier par la gendarmerie, pour vitesse et bruit, plusieurs chauffeurs se croient sur un rallye, et bien souvent des grosses cylindrées.
Quel moyen on a de plus ?
42. Le bruit me dérange mais je n'envisage pas d'interdire la circulation
43. Mettre un sens de circulation ou bien limiter les accès au col par les 2 cotés aux seuls riverains.
44. téléphérique pour les touristes
45. Mettre La machine qui calcule la vitesse.
Exemple : votre vitesse est de 100km par heure ... continuez comme ça et vous perdrez 3 points et 500 € ...
sourire pour la caméra.

46. Faire contrôler les décibels des véhicules, les jours d'affluence, par la gendarmerie.
Mettre des panneaux de sensibilisation.
Mettre des ralentisseurs style chicane démontable (pas de dos d'âne).
47. Bonjour,
Le Week-end, les voitures et motos roulant à vive allure, montent ou descendent du Col. Il faudrait faire des parkings à Vesonnes ou Talloires pour limiter la circulation. L'Eco- navette reste indispensable dans ce cas.
Il ne faut surtout pas agrandir les parkings du Col de la Forclaz ou des Prés-Ronds car ceci engendrera encore plus de circulation donc plus de bruit,
Bien cordialement,
48. Limiter la vitesse tout au long du D42 à 50km/h.
Limiter la vitesse au Chef-lieu et tous les hameaux de Montmin à 30km/h
Limiter la vitesse du Route du Col de l'Aulp jusqu'au Pré Vérel à 30km/h
"En vertu de l'article R. 413-1, l'autorité investie du pouvoir de police peut édicter des vitesses maximales, plus restrictives que celles autorisées par le code de la route. Ce pouvoir appartient au maire en agglomération."
Après l'autorisation, il faut clairement indiquer les limitations de vitesse conformément à la loi au moyen des panneaux et également le marquage au sol réglementaire.
49. Les nuisances motos et aussi quelques voitures sont de plus en plus fréquentes et Talloires montmin devient invivable les jours fériés pour tous les habitants .il est tant d agir .il faut utiliser la presse et bien sûr harceler les pouvoirs publics .Sinon ça [continuera.si](#) ça devait perdurer , je ferai partie des habitants à quitter notre petit paradis . Merci pour votre lecture.